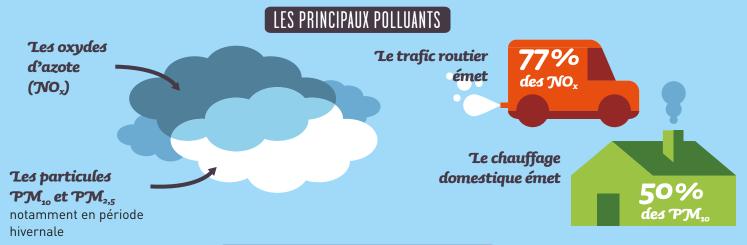
LA VALLÉE DE L'ARVE protège son atmosphère

La vallée de l'Arve, en Haute-Savoie, est particulièrement sensible à la pollution atmosphérique. L'exposition de la population y est renforcée par la concentration des activités humaines et par la situation en zone de montagne.



UN PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

En 2012, le préfet de Haute-Savoie a approuvé le plan de protection de l'atmosphère (PPA) de la vallée de l'Arve (41 communes), pour 5 ans. En France, 36 PPA concernent 47% de la population.

Objectif, réduire les émissions de manière pérenne mais aussi lors des épisodes de pollution :

-28 % de No_x et -30 % de PM₁₀

Des mesures pour réduire les émissions dans tous les secteurs d'activité



Mesures pérennes

- Aider au remplacement des appareils de chauffage au bois peu performants par des appareils « Flamme verte »
- Ne pas brûler les déchets verts

Lors d'épisodes de pollution

• N'utiliser que les appareils de chauffage performants

Mesures pérennes

• Mesures sur les transports locaux, touristiques et transfrontaliers

Lors d'épisodes de pollution

 Respecter les limitations de vitesse et les restrictions de circulation de certains poids lourds

Mesures pérennes

 Réglementation pour les installations de combustion : surveillance, prescriptions, surveillance



LE SAVIEZ-VOUS ?

En matière d'émissions de particules



50 kg de végétaux brûlés dans son jardin



6 000 km parcourus par une voiture diesel récente



3 semaines de chauffage d'un pavillon avec une chaudière bois performante